

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **36 (1910)**

Heft 15

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

M. *Tschanz*, ingénieur, propose une modification rédactionnelle du § 11, art. 3, qui est adoptée. L'art. 8 est alors adopté.

Les autres articles du projet sont aussi adoptés sans modification, excepté les dispositions transitoires qui seront rédigées conformément aux nouvelles décisions.

Le Comité central présentera le nouveau projet à la prochaine assemblée des délégués, en automne 1910. Une proposition tendant à renvoyer encore une fois le projet aux sections est écartée. (A suivre).

Circulaires du Comité central aux membres de la Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Messieurs et chers Collègues,

Pour pouvoir se conformer le plus possible aux principes posés par la Société suisse des ingénieurs et architectes à propos de l'organisation des concours d'architecture, le secrétariat a été chargé de se rendre compte si tous les concours qui viennent à sa connaissance satisfont aux dispositions de ces principes.

Dans le cas où nous constaterions des infractions dans ce sens, nous rectifierons l'endroit du concours dans le sens utile et nous en donnerons communication aux membres de notre Société dans les organes de publicité.

Nous prions nos membres d'alléger la tâche du secrétariat en lui communiquant toute nouvelle concernant cette matière.

Chers collègues,

Une exposition internationale d'hygiène se tiendra à Dresde, de mai à octobre 1911, et la Suisse y participera officiellement selon un décret du Conseil fédéral.

Le but principal de cette entreprise est scientifique, mais il y aura aussi une annexe pour les appareils et les produits industriels qui se rapportent à l'hygiène.

La participation à la partie scientifique est gratuite, si les objets exposés ne servent pas comme réclame.

Nous invitons donc tous les membres de notre société à participer à cette exposition.

On accepterait volontiers et principalement des plans, reproductions ou modèles d'articles se rapportant à l'hygiène industrielle ainsi que de maisons ouvrières, sanatoriums, etc.

Il faut espérer que la participation soit telle qu'elle corresponde à la peine que se sont donné et aux succès qu'ont déjà obtenus les architectes et ingénieurs suisses dans le domaine de l'hygiène industrielle.

Les adhésions seront reçues, à partir du 31 août, chez M. le professeur Dr *Roth*, Englishviertelstrasse 54, Zurich V.

Avec nos salutations à nos collègues,

Pour le Comité central de la
Société suisse des ingénieurs et architectes,

Le Président: Le Secrétaire:
G. NAVILLE. A. HERRY, ing.

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

1^{re} séance ordinaire le mardi 28 juin 1910, à 8¹/₂ heures du soir, dans la grande salle du Café Ruchel, à Lausanne.

Présidence: M. H. *Develey*, ingénieur, président.

M. le Président invite l'assemblée à se lever pour honorer

la mémoire de M. Léon Raoux, ingénieur, que nous avons eu le regret de perdre depuis notre dernière assemblée générale.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

Les candidats présentés dans la séance du 9 avril sont proclamés membres de la société.

Les candidats suivants sont présentés:

M. Henri Klunge, ingénieur, à Lausanne, par MM. Hæmel, et Develey, ingénieurs.

M. Daulte, architecte, à Lausanne, par MM. Meyer et Austermaier, architectes.

Revision du règlement du plan d'extension de la commune de Lausanne. — M. le Président a le regret d'annoncer que M. Ch. Borgeaud, architecte, retenu par une séance du Conseil communal, ne peut rapporter sur cet objet.

M. Develey donne néanmoins connaissance du préavis municipal concernant ce règlement.

Après discussion l'assemblée considérant l'intérêt majeur que présente pour notre société ce règlement invite le comité à demander à la Municipalité son projet ainsi que le projet de la commission du Conseil communal, afin qu'une commission formée au sein de notre société, puisse examiner ces projets et formuler nos vœux auprès de l'autorité compétente.

Communications du comité. — M. le Président annonce que le programme d'apprentissage pour les dessinateurs en bâtiment a été accepté par l'association intercantonale romande et qu'il va entrer prochainement en vigueur.

Ce programme d'apprentissage tient compte des vœux formulés par la commission de notre société qui avait été chargée de l'examiner.

Une modification du projet tendant à remplacer l'appellation de *dessinateur-architecte* par celle de *dessinateur en bâtiment* a été acceptée.

M. le Président invite les architectes à se servir dorénavant de cette appellation de *dessinateur en bâtiment* dans les annonces d'engagement ainsi que pour les certificats qu'ils remettent à leurs employés lorsqu'ils terminent leur apprentissage.

M. le Président annonce que M. Victor Duboux, directeur des C. F. F., donnera dans une de nos prochaines séances une conférence sur la nouvelle gare de Lausanne.

La séance est levée à 10 heures.

Etaient présents: une vingtaine de sociétaires.

Ecole d'ingénieurs.

L'Université a conféré les diplômes de:

Ingénieur-constructeur à MM. Burdet, Clavel, Fonjallaz, Imobersteg, Juge, Junod, Kruszewski, Laplace, Nikolski, Payot, Pfeiffer, de Rham, Rey, Rochat, Seferian, Thorens et Vaucher.

Ingénieur-mécanicien à MM. Bon et Isenegger.

Ingénieur-électricien à MM. Amann, Broumberg, Favez, de Laborde et Sarkis.

Ingénieur-chimiste à MM. Codésido, Dutoit, Fox et Iliesco

Prix W. Grenier. — Il a été décerné à MM. Imobersteg et Sarkis. M. Thorens a obtenu une mention.